

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 25 juin 2014 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Michel Phaneuf et Stéphane Racine, tous commissaires, ainsi que Mme Corinne Payne et M. André Gosselin, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mme Sylvie Hall, dir. serv. ress. fin., MM. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Mmes Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm. et Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin.

Mme Johanne Roy et M. Denis Claude Blais ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

Dans le respect du *Règlement sur la participation à distance*, M. Richard Tremblay, commissaire, participe à distance à la présente séance du Conseil.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-140625-4107

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2014.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Lucie Guimont, présidente du conseil d'établissement de l'école Le Sentier, interpelle le conseil des commissaires relativement au nombre de classes à effectifs réduits qui a augmenté au cours des dernières années à l'école Le Sentier. Au nom des parents qu'elle représente, elle souhaite sensibiliser les membres du Conseil aux fondements de l'école alternative et aux besoins d'organisation inhérents à cette approche.

À la demande de la présidente, M. Dominique Robert, directeur général adjoint, explique les notions de capacité d'accueil d'une école et du ratio enseignant-élèves.

Madame Julie Boyer, parent, interpelle le conseil des commissaires relativement à l'école de fréquentation de ses enfants et à ses demandes de choix d'école pour l'école primaire Marie-Soleil-Tougas.

Madame Nathalie Meunier, parent, interpelle le conseil des commissaires au regard de la demande d'agrandissement de l'école Marie-Soleil-Tougas déposée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

À la demande de la présidente, M. Dominique Robert, directeur général adjoint, indique que le processus de demande d'ajouts d'espace est annuel et qu'à ce jour, la CSSMI n'a pas reçu de réponse du MELS pour l'école Marie-Soleil-Tougas.

Madame Marie-France Phisel, agente de mobilisation à la participation citoyenne pour le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Deux-Montagnes, interpelle le conseil des commissaires relativement à la participation à un sondage portant sur la *priorisation des axes, participation citoyenne*.

Monsieur Éric Lacombe, président du conseil d'établissement de l'école des Mésanges, interpelle le conseil des commissaires afin de souligner l'excellent travail de la direction de l'école, Mme Lorraine Loiselle.

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Résolution n° CC-140625-4108

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE PROLONGER la période de questions du public de 30 minutes.

Adopté

Il est 20 h.

Madame Sylvie Robberts, présidente du comité de parents, offre au conseil des commissaires ses vœux de fin d'année scolaire.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-140625-4109

La présidente, Mme Paule Fortier, demande d'inscrire le sujet « Motion de félicitations – Défi Pierre Lavoie » en Varia au point 11.2. de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

2.2. Suivi;

5. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 5.1. Budget initial 2014-2015 – Adoption;
 - 5.2. Programme d'aide aux employés – Adjudication de contrat;
 - 5.3. Budget des investissements 2015-2016 – Adoption;
 - 5.4. Mesure Maintien des bâtiments (50620) 2014-2015 (pour réalisation des travaux en 2015-2016) – Adoption;
6. Nomination de firmes professionnelles pour le projet de vétusté à l'école Horizon-du-Lac – Adoption;
7. Adjudication de contrat durant la période estivale – Adoption;
8. Participation au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) – Adoption;
- 9.1. Compte rendu de la commission d'étude éducative du 6 mai 2014 et projet de compte rendu de la commission d'étude éducative du 3 juin 2014;
- 9.2. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 20 mai 2014;
- 9.3. Compte rendu du comité consultatif de transport du 9 avril 2014 et projet de compte rendu du comité consultatif de transport du 11 juin 2014;
- 10.2.1 Rapport du comité de parents du 5 juin 2014;
- 10.4.1 Nouveaux établissements;
11. Varia :
 - 11.1. Dépôt du calendrier politique 2014-2015 – Information;
 - 11.2. Motion de félicitations – Défi Pierre Lavoie;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

M. Richard Tremblay occupe son siège à 20 h 45.

BUDGET INITIAL 2014-2015 Résolution n° CC-140625-4110

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU que ce budget prévoit un déficit d'exercice qui n'excède pas le montant maximum de l'appropriation du surplus accumulé autorisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 28 133 673 291 \$, en conformité avec la loi et le projet de règles budgétaires 2014-2015;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire doit être fixé conformément aux décisions prises par le gouvernement du Québec;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

ATTENDU les délais entourant l'adoption des règles budgétaires définitives par le gouvernement du Québec;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Michel Arcand

D'ADOPTER le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette et de le transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

DE FIXER le taux de la taxe scolaire comme suit :

- Imposition du taux de base à tous les contribuables de 28,184 ¢ du 100 \$ d'évaluation uniformisée;
- Application d'une réduction fiscale gouvernementale à tous les contribuables de (2,028) ¢ du 100 \$ d'évaluation uniformisée;
- Fixation du taux de taxe effectif à tous les contribuables à 26,156 ¢ du 100 \$ d'évaluation uniformisée;

DE MANDATER la Direction générale de s'assurer de la conformité de la taxation scolaire et des subventions pour l'année scolaire 2014-2015 à toute réglementation gouvernementale et, le cas échéant, de procéder aux ajustements nécessaires;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 758.

Adopté

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CC-140625-4111

ATTENDU le Programme d'aide aux employés offert au personnel de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU l'appel d'offres public n° 190AO1455 pour le Programme d'aide aux employés offert au personnel de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres;

ATTENDU que le contrat sera basé sur un maximum de trois rencontres par année par employé, représentant un maximum annuel de 1 710 heures de consultation, au tarif de 74 \$/heure, et ce, pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017;

ATTENDU la valeur du contrat;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADJUGER le contrat de services professionnels en référence au Programme d'aide aux employés de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles à la firme Morneau Shepell ltée, à titre de plus bas soumissionnaire, pour une période de trois ans, du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017, conformément à la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres public numéro 190AO1455;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer le contrat pour donner effet aux présentes;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 759.

Adopté

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2015-2016

Résolution n° CC-140625-4112

ATTENDU le budget des investissements pour la période 2015-2016;

ATTENDU le projet de règles budgétaires pour l'année 2015-2016;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Louis Kemp

D'ADOPTER le budget des investissements pour l'année 2015-2016, lequel comprend des projets d'amélioration, maintien et transformation des bâtiments (AMT), du mobilier, appareillage et outillage (MAO) et l'informatique pour un montant de 5 805 866 \$;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 760.

Adopté

MESURE MAINTIEN DES BÂTIMENTS (50620) 2014-2015 (POUR RÉALISATION DES TRAVAUX EN 2015-2016)

Résolution n° CC-140625-4113

ATTENDU que le projet de règles budgétaires 2014-2015 des commissions scolaires comprend une allocation spécifique visant à financer des travaux de réparation ou de réfection de leurs bâtiments, soit la mesure Maintien des bâtiments (50620);

ATTENDU que la Commission scolaire doit présenter ses projets au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. André Gosselin

D'AUTORISER la Direction générale à présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport les projets identifiés;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 761.

Adopté

NOMINATION DE FIRMES PROFESSIONNELLES POUR LE PROJET DE VÉTUSTÉ À L'ÉCOLE HORIZON-DU-LAC

Résolution n° CC-140625-4114

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de vétusté à l'école Horizon-du-Lac dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments »;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU le comité de sélection formé par la Commission scolaire pour l'évaluation qualitative de firmes professionnelles (résolution n° CC-140527-4088);

ATTENDU les appels d'offres publics n^{os} 190AO1456 (en architecture) et 190AO1457 (en ingénierie mécanique et électrique);

ATTENDU les propositions reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Louis Kemp

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de vétusté à l'école Horizon-du-Lac, le tout sous réserve de l'approbation du projet par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » :

En architecture : Yves Woodwrough Architectes inc. / Jean-Marc Coursol architectes en consortium

En ingénierie (mécanique et électrique) : Cima +

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer lesdits contrats ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer des bons de commande initiant le processus.

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CC-140625-4115

ATTENDU la période estivale;

ATTENDU la nécessité d'adjuger des contrats et commandes durant cette période;

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

D'AUTORISER le directeur général à émettre les commandes et contrats nécessaires, conformément aux dispositions des politiques en vigueur, suivant les disponibilités budgétaires et de faire rapport de ces adjudications à une séance subséquente du conseil des commissaires.

Adopté

Mme Karine Lefrançois quitte son siège à 21 h.

PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

Résolution n° CC-140625-4116

ATTENDU que la présidente de la Commission scolaire, madame Paule Fortier, est gouverneure de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF);

ATTENDU qu'elle participe à ce titre au congrès de l'ACELF qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2014 à Halifax, Nouvelle-Écosse;

ATTENDU la situation financière de la Commission scolaire pour l'année 2014-2015;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE NE DÉSIGNER aucun délégué au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2014 à Halifax, Nouvelle-Écosse.

POUR (14) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Claude Girard, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Lucie Ouellette, Guylaine Richer et Richard Tremblay.

CONTRE (4) : Michel Arcand, Gilbert Guérette, Louis Kemp et Daniel Legault.

Adopté

Mme Karine Lefrançois occupe son siège à 21 h 20.

MOTION DE FÉLICITATIONS – DÉFI PIERRE LAVOIE

Résolution n° CC-140625-4117

ATTENDU les activités reliées au *Grand défi Pierre Lavoie*;

ATTENDU l'implication de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) pour cette cause visant les bonnes habitudes de vie;

ATTENDU le *1000 km* et *la Boucle* qui ont eu lieu du 12 au 15 juin 2014;

ATTENDU la participation de nombreux employés de la CSSMI dans ces deux activités qui représentent un grand défi à relever;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADRESSER des félicitations à tous les employés qui ont démontré beaucoup de persévérance en participant aux activités du *1000 km* et de *la Boucle* dans des conditions climatiques difficiles;

D'ADRESSER des félicitations aux écoles, aux centres et aux services de la Commission scolaire qui ont participé à la cause du *Grand défi Pierre Lavoie*.

Adopté

HUIS CLOS

AVIS ÉTHIQUE – CUMUL DE FONCTIONS – PRÉSIDENCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CC-140625-4118

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 21 h 30.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-140625-4119

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 22 h 30.

AVIS ÉTHIQUE – CUMUL DE FONCTIONS – PRÉSIDENCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CC-140625-4120

ATTENDU l'avis éthique de M. René Villemure, éthicien, daté du 13 juin 2014, à savoir si une personne qui assume la présidence du comité exécutif du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI), qui a le droit de se présenter à une élection municipale, qui est élue à titre de conseiller municipal d'une municipalité située sur le territoire de la CSSMI, peut encore continuer à exercer les mêmes fonctions de présidence du comité exécutif du conseil des commissaires, fonctions occupées avant son élection;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RECEVOIR l'avis éthique de M. René Villemure, éthicien, daté du 13 juin 2014;

DE VERSER ledit avis éthique au répertoire des présentes sous la cote 762.

POUR (10) : Michel Arcand, Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Lise Landry, Daniel Legault, Lucie Ouellette et Richard Tremblay.

CONTRE (9) : Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Estelle Labelle, Danielle Laramée, Karine Lefrançois et Guylaine Richer.

Adopté

NOUVEL AVIS ÉTHIQUE – CUMUL DE FONCTIONS – PRÉSIDENCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CC-140625-4121

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

DE DEMANDER un nouvel avis éthique à la commissaire à l'éthique de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles sur le cumul de fonctions de la présidence du comité exécutif et d'une fonction de conseiller municipal d'une municipalité située sur le territoire de la CSSMI.

POUR (9) : Michel Arcand, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Estelle Labelle et Danielle Laramée.

CONTRE (9) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Karine Lefrançois, Daniel Legault, Lucie Ouellette et Richard Tremblay.

ABSTENTION (1) : Guylaine Richer.

Conformément à l'article 8.4.3 des Règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil des commissaires (SIP-02), la présidente, madame Paule Fortier, exerce son droit prépondérant : CONTRE.

Rejeté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-140625-4122

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE LEVER la séance.

Il est 22 h 40.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général